

Décision

Générale

colonial

Décision n° 354 du 3 avril 1952 :

n° 354

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 avril 1952

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro

1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Duehet (André), ouvrier d'art contractuel, de retour de congé, est mis à la disposition du Directeur des Travaux Publics, pour servir à la Centrale électrique à compter du 2 avril 1952, date de son débarquement sur le Territoire.